

Communiqué

Le développement des aéroports et du transport aérien low cost coûte 15 milliards d'euros par an à la société française

Suite à une première évaluation en 2016, le conseil national du bruit (CNB)* et l'agence de la transition écologique (ADEME) * viennent de publier les résultats de leurs études sur le coût social du bruit en France : **156 milliards d'euros**. En cinq ans, le coût social du bruit a donc été multiplié par trois. Le bruit des transports remporte la palme en matière de coût social avec 106,4 milliards d'euros par an : en premier, le bruit routier (51,8%) suivi du bruit aérien **9,4 %** et du bruit ferroviaire 7,2.

L'ardoise se monte donc à environ **15 milliards d'euros pour le bruit du transport aérien**.

Les effets sanitaires induits par le bruit sont la gêne, les perturbations du sommeil, les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète, les troubles de la santé mentale, les difficultés d'apprentissage, la médication, l'hospitalisation, les maladies et accidents professionnels. Les effets non sanitaires induits par le bruit sur la perte de productivité la dépréciation immobilière. Deux types de coûts ont été identifiés : les coûts marchands (dépenses directement quantifiables) et les coûts non marchands estimés par la valorisation des années de vie en bonne santé perdues et de la mortalité prématurée du fait du bruit qui représente la majeure partie du coût social du bruit. Pour **les maladies cardio-vasculaires, le nombre d'années de vie en bonne santé perdues et de personnes affectées par le bruit du trafic aérien crève tous les plafonds avec 610 626 personnes concernées** versus 13 391 personnes pour le bruit routier et 1 343 pour le transport ferré.

Quelles conclusions tirer de ce rapport ? :

Ces dernières années ont vu le transport aérien se développer sans contrainte au niveau planétaire et activé par une fiscalité attractive. Les riverains des aéroports et les populations survolées ont donc été sacrifiés sur l'autel du tourisme de masse via le low cost, les transports de nuit à la fois pour l'aviation commerciale et aussi plus particulièrement pour le fret.

Non, les riverains de aéroports ne sont pas des râleurs impénitents ; ils ont toute légitimité à se plaindre d'un trafic incessant qui mine leur santé et coûte cher à la société.

Des solutions existent :

- Réglementer drastiquement l'activité aérienne,
- Plafonner le nombre de mouvements sur les plates-formes,
- Instaurer des couvre feux pour les aéroports urbanisés,
- Appliquer les directives européennes.

*CPAdemeCNB <https://www.bruit.fr/images/stories/les-chiffres-du-bruit/Communiqu-presse-cot-social-bruit-FINAL71.pdf>

*Estimation du coût social du bruit, synthèse

https://www.bruit.fr/images/stories/les-chiffres-du-bruit/Synthse_Cot_Social_Bruit_et_mesures_bruit_air_VF73.pdf

*Estimation du coût social du bruit, rapport complet

https://www.bruit.fr/images/stories/les-chiffres-du-bruit/Rapport_complet_Cot_Social_Bruit_et_mesures_bruit_air_-_VF5.pdf